

Bruno Corthésy  
Av. Vulliemin 10  
1005 Lausanne  
021 311 70 46  
brunocorthesy@hotmail.com

---

**Secrétariat de la Commission des pétitions**  
p.a. Secrétariat du Conseil communal  
Place de la Palud 2  
Hôtel de Ville  
Case postale 6904  
1002 Lausanne

Lausanne, le 15 janvier 2018

### PÉTITION

à la Commission des pétitions du Conseil communal de Lausanne

pour la réalisation d'un passage piéton direct entre la gare du Flon et la gare CFF  
parallèle au tunnel du M2

Mesdames les conseillères communales, Messieurs les conseillers communaux,

Par la présente pétition, je demande la mise à l'étude de la réalisation d'un passage piéton direct entre la gare du Flon et la gare CFF parallèle au tunnel du M 2.

A l'occasion de la réalisation d'une troisième ligne métro (M3), le tunnel reliant la gare du Flon et la gare CFF va être élargi. A cette occasion, il serait souhaitable que ces deux points puissent être directement et simplement reliés à pied. En effet, cela éviterait des temps d'attente pour la connexion entre les trains CFF et le M2 par exemple, pour se rendre à l'université ou à l'EPFL, réduirait l'encombrement des rames de métros à certaines heures et ferait économiser aux usagers et usagères 2 fr. 40 au minimum pour un parcours particulièrement bref.

Cet équipement semble techniquement facilement réalisable. La distance entre les deux points n'est en effet approximativement que de 315 m, exactement la même distance qui peut être parcourue souterrainement sous l'aéroport de Cointrin et un peu plus que le trajet le plus long effectué sous la gare Cornavin (275 m). Comme dans un aéroport, il pourrait être envisagé de soulager ce court parcours par l'installation d'un tapis roulant, en une seule ou plusieurs parties. Dans un contexte fermé, il demanderait beaucoup moins d'entretien que certains escaliers en plein air.



Bruno Corthésy